

**PONTCHARRA**

# Le chantier de la piscine intercommunale commence, enfin...

Lundi à midi, s'est tenu la cérémonie de pose de première pierre du centre nautique intercommunal. C'est peu dire que ce moment était attendu. Et si tous les intervenants se sont appuyés de ce début des travaux, leurs propos ont souligné de leurs différences de perceptions et long chemin parcouru depuis que l'on parle de ce projet. Enfin, ce chantier démarre.

« Des travaux à 9,8 millions d'euros »

L'ensemble de cet équipement sera construit avec la norme haute qualité environnementale (HQE) afin de réduire l'impact carbone et la quantité d'énergie consommée pour son fonctionnement.

Le président du Crédis, Vincent Levesque, indique que des clauses sociales avaient été imposées à certaines sociétés qui ont remporté les marchés de construction : 8 830 heures de travail éligibles devront bénéficier à des demandeurs d'emploi, à des locataires du RSA, ou jeunes de moins de 26 ans en parcours d'insertion.

Le montant prévu des travaux est de 9,8 millions d'euros (hors HT) pour une piscine couverte de 25 mètres de longueur, un bassin d'appoint de 150 m<sup>2</sup> et une piscine de 20 m<sup>2</sup>.



De gauche à droite : Didier Barthelemy, adjoint de l'Isère, Daniel Chauveau, vice-président du Crédis, et Philippe Portet, secrétaire général de la préfecture de l'Isère.

**Livraison prévue fin 2020**

Le représentant de l'Etat, Philippe Portet, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, indique « il est légitime que les élus et leurs partenaires réfléchissent longtemps avant de prendre une décision définitivement lourde ».

« Situé à la place de l'ancienne piscine, le centre nautique comprendra un bassin de 25 mètres avec écoulement, un bassin d'appoint de 150 m<sup>2</sup> et une piscine de 20 m<sup>2</sup>.



Voilà ce à quoi devrait ressembler le futur centre nautique. Il comprendra un bassin de 25 mètres avec écoulement, un bassin d'appoint de 150 m<sup>2</sup> et une piscine de 20 m<sup>2</sup>.